

# Pièces à joindre obligatoirement à votre inscription à l'Ecole Supérieure de Praxis Sociale. en filière d'Assistant de Service Social, d'Educateur Spécialisé ou Educateur de Jeunes Enfants par apprentissage et situation d'emploi

#### Rentrée scolaire 2023/2024

# Le dossier est à envoyer avant le 07 juillet 2023

### **Un dossier administratif comprenant :**

- 1. Votre lettre de confirmation d'inscription en précisant la filière.
- 2. Une promesse d'embauche de votre employeur.
- 3. Pour les candidats **via Parcousup** : Attestation d'Admission en première année de l'enseignement supérieur année 2023/2024.
- 4. Un curriculum vitae rédigé par le candidat, en précisant notamment les études effectuées et les activités professionnelles exercées antérieurement.
- 5. La photocopie couleur d'une pièce d'identité recto/verso.
- 6. Trois photos d'identité (indiquez nom et prénom au dos).
- 7. La photocopie du Baccalauréat (ou diplôme équivalent, examen DRJSCS, DAEU) ainsi que photocopies des autres diplômes : DEUG/Licence / Maîtrise...).
- 8. **Le dossier apprenant admis** est à compléter à imprimer et à nous renvoyer par voie postale.

#### 9. Contribution à la vie étudiante :

Les étudiants devront régler cette contribution avant la rentrée en se connectant et en créant un compte sur le site ;

https://cvec-etudiant.gouv.fr/(accès à partir du 2 mai 2023)

Le paiement de 100 euros s'effectue par CB en ligne pour pouvoir ensuite télécharger l'attestation d'acquittement.

Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès à vos données, de rectification, d'effacement, d'opposition ou de portabilité en contactant : le responsable administratif.

En cas de différend, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Cnil.

## **Un dossier médical comprenant :**

1. Un certificat médical de moins de 3 mois délivré par un <u>médecin ASSERMENTE ou AGREE</u> (qui en aucun cas ne peut être votre médecin de famille), attestant que l'intéressé(e) ne présente aucun signe clinique de maladie contagieuse et constatant en outre l'aptitude physique de l'intéressé(e) à suivre une formation préparant au diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social, d'Educateur Spécialisé ou Educateur de Jeunes Enfants - listes des médecins assermentés/agréés disponibles sur le site www.praxis.alsace (certificat non-remboursé par la CPAM).
2. RQTH: oui non
3. Les certificats de vaccinations règlementaires : (B.C.G diphtérie - tétanos - polio) - Hépatite B fortement recommandée (obligatoire pour les stages médico - sociaux - éducatifs).
Un chèque à l'ordre de l'Ecole Supérieure de Praxis Sociale pour :
<ol> <li>Un chèque de caution bibliothèque qui s'élève à 60 euros, restitué en fin d'année scolaire ou encaissé en cas d'incident lors des emprunts.</li> </ol>
L'envoi des pièces pour le dossier d'inscription est à envoyer <b>par voie postale</b> : 4 rue Schlumberger 68200 MULHOUSE.
Si vous avez des questions relatives à la constitution du dossier, veuillez contacter :
Madame Fatiha BAZINE: 03 89 33 57 91
→ Nous attirons votre attention sur le fait que tout dossier <b>INCOMPLET</b> remet en cause <b>I'ADMISSION</b> au Centre de formation.
→ En ce qui concerne l'annulation d'une inscription en 1ère année de formation, une somme de <b>30 Euros</b> restera acquise au centre de formation pour frais de constitution du dossier.

Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès à vos données, de rectification, d'effacement, d'opposition ou de portabilité en contactant : le responsable administratif. En cas de différend, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Cnil.